Le peuple valdôtain

1 • **L'Union Valdôtaine,** Mouvement politique qui se rattache aux principes du Fédéralisme global, a comme finalité d'assurer l'épanouissement du caractère ethnique et linguistique du peuple valdôtain ; d'en servir les intérêts culturels, politiques, sociaux et économiques ; de favoriser la coopération entre les communautés ethniques. 2 • **L'Union Valdôtaine** s'engage à réaliser la souveraineté politique du Val d'Aoste par les voies démocratiques afin de seconder l'aspiration du peuple à l'autogouvernement dans le cadre d'une Europe unie des Peuples.

28 JANVIER 2010 • 0,40 euros • Poste Italiane S.p.A. - Spedizione in A.P. D.L. 353/2003 (conv. in L. 27/02/2004 n° 46) art. 1 comma 1 DCB - AOSTE • LVII année • N. 18087

4

www.unionvaldotaine.org
www.lepeuplevaldotain.it

EDITORIAL

Adhérez à l'Union Valdôtaine

Ego Perron

Le 13 septembre 1945 un groupe de personnalités issues de la Jeune Vallée d'Aoste et de la lutte antifasciste fondent une association ayant pour but de promouvoir et de défendre les intérêts de la Vallée d'Aoste. Naissait alors l'Union Valdôtaine, le Mouvement politique qui a accompagné, avec ses femmes et ses hommes, le développement de notre communauté, depuis l'après-guerre jusqu'à aujourd'hui. 65 ans sont passés, le monde a radicalement changé et évolué et l'Union Valdôtaine est toujours là, avec ses principes, son symbole, ses valeurs. Un Mouvement qui a toujours su, pendant cette longue période, interpréter et gouverner les changements de la société valdôtaine.

A travers cet éditorial, je veux lancer la campagne d'adhésion pour 2010. Une année importante pour notre Mouvement, délicate politiquement car un passage électoral qui est très important nous attend pour notre présence et notre enracinement sur le territoire. Une année qui demandera à chaque Unioniste, un engagement supplémentaire au sein de sa section et de sa Commune.

Nous cherchons des personnes qui veulent adhérer à l'Union Valdôtaine. Des personnes qui doivent être convaincues qu'il faut faire quelque chose pour cette communauté et qui souhaitent le faire à travers l'Union Valdôtaine. Nous cherchons des personnes disponibles à mettre au service de la Vallée d'Aoste leur intelligence, leur énergie, une partie de leur temps, des gens qui veulent exprimer leur opinion sur ce qui se passe dans notre région et qui nous donnent leur avis sur comment améliorer notre Mouvement et la Vallée d'Aoste et qui nous donnent des idées sur les choses à réaliser et les décisions à prendre. Nous cherchons des jeunes, des artisans, des professionnels, des gens qui travaillent dans l'administration publique, des retraités, des femmes, des gens du monde de la culture qui apportent dans notre Mouvement leur façon de penser, leurs opinons, qui seraient disponibles à travailler dans le lieu permanent de confrontation, de proposition et d'élaboration d'idées qu'est notre mouvement.

Militer au sein de l'Union Valdôtaine signifie faire partie du Mouvement qui administre la Vallée d'Aoste, de la Région aux Communes, un lieu où il y a la possibilité de s'exprimer afin d'être utile à une Vallée d'Aoste qui doit être toujours meilleure.

Nos sections sont un lieu excellent de militantisme politique, qui fonctionnent et qui se réunissent régulièrement, tant au sein des Comités de direction qu'auprès des Assemblées, expression la plus haute d'un Mouvement qui naît de la base, d'un vrai mouvement populaire et enraciné sur le territoire, qui nous a toujours permis de répondre efficacement aux exigences de nos concitoyens.

Militer pour l'Union Valdôtaine signifie réévaluer le rôle et la fonction de la politique, je n'imagine pas une société sans politique. Il est nécessaire d'avoir toujours des gens qui décident pour le futur de cette communauté, qui administrent en pensant au bien-être des générations futures. Et cette école, on la trouve à l'intérieur de notre Mouvement. Cette année pour la campagne d'adhésion nous avons lancé un concours d'idées. Je me réjouis de la participation qu'il y a eue, aussi bien de la part de ceux qui ont présenté des idées et des projets que de tous les Unionistes et sympathisants qui ont voté, vraiment nombreux. Le projet qui a remporté le concours est « Suivez Votre Cœur ». Très joli, car suivre les raisons du cœur, c'est suivre les sentiments les plus profonds, c'est dans les racines profondes du cœur qu'on aime son pays, ses traditions, que l'on s'engage avec passion pour la défense du particularisme, de l'autonomie et de la liberté. C'est le cœur, uni à la raison, qui sert à réaliser les choix les meilleurs, le choix d'être uniques, d'être Valdôtains et d'appartenir à l'Union Valdôtaine.

... » fin de citation lcaveri@gmail.com

«L'erreur ne devient pas vérité parce qu'elle se propage et se multiplie; la vérité ne devient pas erreur parce que nul ne la voit»
GANDHI

Une règle pour garder ses certitudes

Les initiatives pour les journées de la Mémoire et du Souvenir

Cérémonies, spectacles et voyages pour ne pas oublier le passé

27 janvier, journée de la Mémoire. 10 février, journée du Souvenir : deux dates qui cette année aussi sont célébrées en Vallée d'Aoste avec plusieurs initiatives organisées par la Présidence de la Région en collaboration avec la Présidence du Conseil régional et l'Assessorat de l'Education et de la Culture. La plus importante a été la cérémonie de mardi 26 janvier, pendant laquelle le président de la Région Augusto Rollandin a consigné les médailles d'or aux Valdôtains militaires et civils, déportés et internés dans les camps de concentration nazis et destinés aux travaux forcés, et aux familles de ceux qui sont morts. «*La journée de la Mémoire et la journée du Souvenir* – a rappelé le président Augusto Rollandin – *ont le devoir de nous rappeler le jour où les portes d'Auschwitz ont été ouvertes, de porter à nouveau l'attention sur la Shoah, sur les lois raciales, sur la persécution du peuple juif. Des faits qui, encore aujourd'hui, sont au centre de débats historiques qui visent à nous faire douter de la réelle existence des camps de concentration et des responsabilités relatives».*

Ensuite, en faisant allusion aux "foibe", le Président de la Région a souligné que «*nous voulons que ces événements ne se répètent plus. Dans certaines parties du monde, de nos jours, on peut trouver encore des situations analogues».*

«*La journée du Souvenir* – a expliqué le président du Conseil Albert Cerise – *a été associée à celle de la Mémoire, afin de se remémorer la douleur et la souffrance que ces minorités, qui habitaient dans une zone de frontière, ont vécues. Ces célébrations constituent une opportunité pour connaître différents aspects de la deuxième guerre mondiale, surtout aux jeunes, et, pour valoriser les identités des peuples qui composent une Europe unie dans la paix et l'intégration».* Plusieurs initiatives ont été organisées en particulier pour les étudiants. Toujours mardi 26 janvier, à la Cité des jeunes, les élèves des trois dernières années des écoles secondaires ont assisté à la représentation théâtrale "Non chiamarmi zingaro", avec Pino Petruzzelli. Le même spectacle a été rejoué le soir même pour le public intéressé. Ensuite, mercredi 27 janvier, une délégation d'étudiants valdôtains sont partis avec le "Train de la Mémoire" pour un voyage qui leur fera parcourir les étapes des déportés jusqu'à la visite du camp de concentration d'Auschwitz-Birkenau.

«*Ces projets* – a commenté la surintendante aux études Patrizia Bongiovanni – *sont utiles pour sensibiliser les jeunes à la participation, pour les éduquer à la connaissance et à l'engagement».* Enfin, du 9 au 11 février, les élèves de trois écoles du deuxième degré iront à Trieste, pour visiter le Parc et le Château de Miramare, la Rizeire de San Sabba, la Foiba di Basovizza et le cimetière monumental de Redipuglia.

Denis Falconieri

A Aoste : vers les élections

Joseph Rivolin

Les élections municipales approchent et l'Union Valdôtaine a commencé à travailler pour les gagner, au sein des organes centraux comme dans les sections. Dans la Commune d'Aoste aussi, les sections ont entamé une réflexion autour de l'administration à venir, d'autant plus nécessaire que le syndic sortant Guy Grimod ne pourra plus présenter sa candidature. Le test électoral d'Aoste est particulièrement important, tant en raison du nombre des électeurs, qui représentent presque le tiers de la population de la région tout entière, qu'au point de vue politique au sens strict, puisqu'il s'agit de la Commune où le rôle des mouvements et partis peut avoir le plus de poids par rapport au cadre régional aussi. Le Comité fédéral a déjà établi, comme indication d'ordre général, que les sections unionistes s'orientent, partout où cela est possible, vers la formation de coalitions

SUITE PAGE 3

Les bonus pour le chauffage sont prêts

La seule chose à confirmer est la date de départ, qui sera probablement le 31 mars, mais les bonus pour le chauffage sont enfin devenus une réalité.

En effet, la Junte régionale a approuvé, pendant la séance du jeudi 21 janvier, la délibération qui donne le départ pour les démarches qui permettront aux familles valdôtaines de bénéficier des contributions.

«*Les citoyens* – a expliqué l'assesseur aux Activités productives Ennio Pastoret – *pourront présenter, jusqu'au 31 décembre, leur demande aux bureaux de la commune où ils sont résidants, laquelle les transmettra électroniquement au bureau régional compétent. Nous nous engageons à payer les contributions de semaine en semaine, afin de donner des réponses rapides».*

Aux familles jusqu'à quatre membres sera, donc, accordé un bonus de 300 euros, tandis que pour les familles dites nombreuses le bonus sera de 350 euros.

«*En réalisant ce que prévoit la loi, cette délibération donne le départ aux parcours qui devront être suivis pour que, le jour du 31 mars, l'entière procédure soit en état de fonction.* – a ajouté le président du Gouvernement Augusto Rollandin – *Avoir choisi les bureaux communaux permettra de donner aux citoyens un service plus efficace et plus performant».*

Nouvelles du Sénat

Durée raisonnable des procès

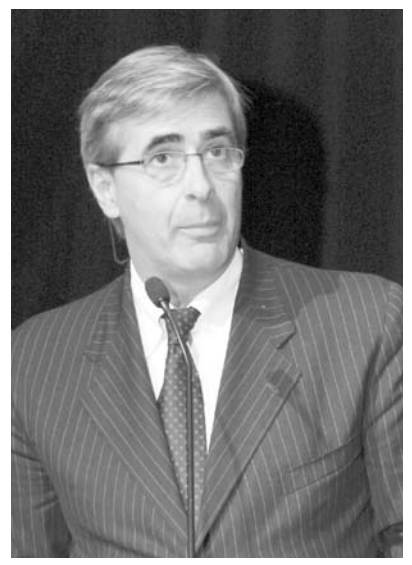

L'intitulé de la loi approuvée au Sénat (mesures pour la protection du citoyen contre la durée indéterminée des procès), après un débat vif et avec très peu de dialogue, se présente de manière assez captivante pour celui qui la lit, à tel point qu'il se place nécessairement dans une attitude positive sans pour autant connaître le contenu, parce que la réduction des délais des sentences juridiques est une exigence de tous les citoyens et, en particulier, de ceux qui attendent un jugement.
La durée des procès est dans certains Palais de justice particulièrement longue et inacceptable si l'on pense à la condition humaine dans laquelle se trouve un accusé en attente d'un jugement : les cas sont connus de tous et vont de trois à dix ans pour un simple procès civil à des cas éclatants comme celui à l'encontre de l'ancien D.C. Mannino qui a été acquitté pleinement après 17 ans de passages dans différents tribunaux, de renvois etc… à sa charge !
Il faut admettre que des îles heureuses existent, comme par exemple la nôtre du Tribunal d'Aoste où les délais sont réellement plus brefs : mais il y a une nette différence avec la moyenne des parcours dans d'autres sièges, qu'ils soient petits ou grands !
Mais si l'exigence, de resituer les procès à des délais plus courts et par conséquent "raisonnables" comme le souligne le titre de la loi, est sûrement sacrée et partagée par tous, les modalités pour obtenir un tel résultat sont dans le détail très différentes. Le texte approuvé par le Sénat a oui un intitulé très beau mais un énoncé qui n'est pas très linéaire et qui présente des solutions douteuses posant pour l'avenir de nombreux problèmes.
Et ce résultat final dérive, et il faut le reconnaître, du fait que des exigences justes de la part du citoyen et celles du président Berlusconi d'éviter certains de ses procès ont été mises dans le même panier. Et s'il nous semble juste de travailler pour introduire, à nouveau, l'immunité parlementaire – comme par le passé – qui prévoyait l'impossibilité temporaire de poursuivre pour certains délits les hautes fonctions de l'Etat, il nous semble au contraire inacceptable qu'en Italie – pays qui a toujours été perçu comme le berceau du droit – se mélangent deux objectifs si différents et qu'on introduise un texte qui altère tout un système judiciaire.
Le texte approuvé prévoit, en effet, que pour reporter les procès à un délai plus rapide soient effacées toutes les procédures en cours qui ont dépassé les délais prévus, même si la mesure n'inclut pas certains délits majeurs.
Par conséquent, en passant l'éponge, on efface un nombre imprécis, mais très élevé, de procédures judiciaires.
Ceux qui attendaient depuis plusieurs années qu'on leur rende justice ne l'obtiendront pas et certains accusés resteront impunis ! Et cela est donc une remise de peine beaucoup plus large par rapport à celle qui avait été permise par le gouvernement précédent et largement critiquée alors (surtout par la Lega qui à présent, au contraire, a voté positivement) et qui se présente sous la forme d'une amnistie.
Les normes de transition introduisent, en particulier et véritablement, l'annulation de beaucoup de procès commencés avant 2006.
La certitude de la condamnation et la sécurité des citoyens seront-elles moins considérées, vu que beaucoup de coupables avec cette réforme resteront impunis ?
Plusieurs procès seront annulés parce que l'Etat ne réussit pas à en garantir l'accomplissement et donc un jugement correct.
Cette première phase d'ébauche et controversée de la juste tentative de changer la justice italienne se conclut avec mon vote d'opposition : à la Chambre et aussi au Sénat aurons-nous la possibilité de modifier avec le dialogue ce texte ? Y aura-t-il la possibilité de faire cette réforme si attendue ? En ce qui concerne les problèmes du Président du Conseil, il faudra avec honnêteté affronter séparément le problème en introduisant l'immunité parlementaire avec une loi constitutionnelle comme plusieurs personnes, et pas seulement au sein de la majorité, le désirent.

Antonio Fosson

Aperçu des décisions du Gouvernement régional

Séance du jeudi 21 janvier 2010

PRÉSIDENCE DE LA RÉGION
Le Gouvernement a décidé de soutenir financièrement des projets de coopération au développement et de solidarité internationale pour les années 2010, 2011 et 2012 et, en particulier, le projet de collaboration avec l'hôpital de Vohipeno, à Madagascar, et le projet destiné aux orphelins du SIDA, en Uganda.
L'Exécutif a adopté le programme annuel d'actions en matière de politiques actives de l'emploi, de formation professionnelle, d'orientation et de développement.
Enfin, il a approuvé la réglementation de la Maison de jeu de Saint-Vincent pour ce qui est de l'accès aux systèmes de vidéo-surveillance et de leur utilisation par le personnel de la Direction.

AGRICULTURE ET RESSOURCES NATURELLES
Le Gouvernement a adopté la révision du programme de développement rural de la Vallée d'Aoste pour la période 2007-2010.

ACTIVITÉS PRODUCTIVES
L'Exécutif a pris en examen la délibération portant, d'une part, abrogation des critères et des modalités d'octroi des subventions visées à l'art. 8 de la loi régionale n° 84 de 1993 modifiée (mesures régionales en faveur de la recherche et du développement) et approuvées par la délibération du Gouvernement régional n° 253 de 2009 et, d'autre part, approbation de nouveaux critères et modalités.
La fiche d'opération relative à la réalisation des travaux d'animation territoriale à caractère économique, dans le cadre du programme opérationnel FEDER compétitivité régionale 2007/2013, ainsi que le virement de fonds à la Chambre valdôtaine des entreprises et des professions et à la société Valdôtaine d'Aoste Structure Srl, ont été approuvés. Le Gouvernement a adopté les critères et les modalités d'octroi des subventions régionales en vue du renouvellement technologique du parc auto et moto de la Vallée d'Aoste. Il a, en outre, établi les critères de quantification et de modulation des aides visées à la loi régionale n° 43 de 2009 portant dispositions en matière d'aides économiques aux familles sous forme d'allocation de chauffage.

BUDGET, FINANCES ET PATRIMOINE
Le Gouvernement a fixé les modalités relatives au remboursement de la taxe automobile, approuvée par la délibération du Gouvernement régional n° 39 de 1953.

ÉDUCATION ET CULTURE
Le Gouvernement a décidé de mettre en place un cours de soutien de français réservé à 60 élèves n'ayant jamais étudié cette langue à l'école.
Il a également approuvé la participation de 10 enseignants de français, d'italien, d'histoire de l'art et de philosophie au cours de formation « Classes musée » qui se déroulera à Paris, du 3 au 5 mars 2010.
L'Exécutif a aussi prévu de charger des compagnies professionnelles régionales d'organiser une série de représentations théâtrales pour les élèves des écoles de la région, entre février et mars 2010.
Il a aussi approuvé l'organisation d'un atelier destiné aux chœurs valdôtains.

SANTÉ, BIEN-ÊTRE ET POLITIQUES SOCIALES
Le Gouvernement a décidé de maintenir, pour toute l'année 2010, le service d'assistance destiné aux adultes handicapés moteurs ou sensoriels.

TOURISME, SPORTS, COMMERCE ET TRANSPORTS
L'Exécutif a octroyé une aide de 4.000.000 euros à la Fondation pour la formation professionnelle touristique de Châtillon au titre des activités institutionnelles 2010 de cette dernière.
Par ailleurs, il a donné son feu vert à l'organisation de la seconde édition du Festival international de musique et spectacle *Musicastelle* qui aura lieu durant l'été 2010.
En outre, la Vallée d'Aoste accueillera pendant trois jours les participants à l'émission *L'Isola dei famosi* diffusée sur Rai 2, à partir du mois de février 2010, et ce, pour améliorer l'image touristique de la région.
Des aides d'un montant global de 74.000 euros ont été octroyées à plusieurs sociétés sportives en vue de l'organisation de manifestations.
Enfin, le Gouvernement a approuvé la tenue de l'initiative intitulée *La Passione*, prévue au Fort de Bard, le 8 mai 2010.

Avis aux destinataires Conformément aux dispositions de la loi n° 196 du 30 juin 2003, nous vous informons que les coordonnées de ceux qui reçoivent chez eux le « Le Peuple Valdôtain » apparaissent dans la liste des adresses de l'Union Valdôtaine. Le titulaire du traitement est le Mouvement politique Union Valdôtaine, 29, av. des Maquisards - 11100 Aoste. Nous vous informons également qu'aux termes de l'article 7 dudit décret il vous est possible de demander à tout moment la modification, la mise à jour ou l'effacement des données vous concernant, en écrivant simplement à
Union Valdôtaine - 29, Av. des Maquisards - 11100 Aoste.

Le peuple valdôtain
Hebdomadaire de l'U.V. et du groupe de l'U.V. au Conseil régional

Editeur
« Nouvelle Editrice Le Peuple » S.r.l.
27, 29 Av. des Maquisards
Aoste - Tél. 0165.234140
Fax 0165.261469
redaction@lepeuplevaldotain.com

Directeur responsable
Giuseppe RIVOLIN

La page 8 est coordonnée par le Groupe U.V. du Conseil de la Vallée

Enr. trib. d'Aoste n. 2 du 24-5-1954

TIPOGRAFIA DUC
16, Grand-Chemin - Saint-Christophe
Tél. 0165.23 68 88
Fax 0165.36 00 14
CCP 11739117

IMPRIMÉ SUR PAPIER RECYCLÉ

PUBLICITÉ s'adresser à
MUSUMECI SPA
97, loc. Amérique - 11020 Quart
Tél. 0165.76.12.06 - Fax 0165.76.11.12

ABONNEMENTS :
€ 25 Italie – € 30 Etranger

TARIFFE INSERZIONE
TARIFFE A MODULO

CLIENTI LOCALI
• Commerciali : € 21,00 al modulo
• Occasionali : € 26,00 al modulo
• Finanziari, legali : € 31,00 al modulo

CLIENTI NAZIONALI
• Commerciali : € 26,00 al modulo
• Occasionali : € 36,00 al modulo
• Finanziari, legali : € 41,00 al modulo

SCONTI PER INSERZIONI CONTINUATIVE

Questo periodico è iscritto all'Unione Stampa Periodica Italiana

NOUVELLES EN BREF

THÉÂTRE: UN MASTER DÉDIÉ AU THÉÂTRE POPULAIRE

Il est adressé aux compagnies valdôtaines de théâtre populaire et ce master a été organisé entre 2010 et 2011 pour fournir aux acteurs des techniques et des instruments utiles sur la scène. Ce projet de l'Assessorat de l'Education et de la Culture concerne les membres de la Federachon Valdotena di Teatro Populero et du Charaban. Le projet est articulé en trois phases: dans la première «Tcheut eunsemblo pe lo teatro» seront impliqués des professionnels du théâtre pour la préparation des spectacles de la saison prochaine du Printemps théâtral; dans la deuxième – «Eunsemblo dzouyen avoui lo teatro» - sont prévus des laboratoires dédiés à la mise en scène, à l'écriture des textes et à la formation pour acteurs; dans la troisième «Alen i teatro eunsemblo» - se développera un parcours de confrontation critique à la découverte des différents spectacles de théâtre contemporain en Vallée d'Aoste, Piémont et France.

«*Il s'agit d'une opportunité de croissance supplémentaire pour les acteurs locaux de théâtre populaire* – a expliqué l'assesseur à la Culture, Laurent Viérin – *et constituera un moment de réflexion approfondie sur l'importance du théâtre populaire aujourd'hui, sur sa fonction, sur les perspectives et en même temps un ensemble de routes à parcourir au cours desquelles seront développés des instruments utiles à l'enrichissement de la connaissance de l'art théâtrale. En outre, la confrontation avec des professionnels est une précieuse occasion pour intérioriser les nouvelles techniques qui font croître le potentiel de chacun renforçant l'esprit de groupe*».

INSCRIPTION À LA LISTE RÉGIONALE OUVERTE DES MÉDIATEURS INTERCULTURELS DE LA VALLÉE D'AOSTE

L'Assessorat de la Santé, du Bien-être et des Politiques sociales informe que vendredi 26 février, à 12h, échoue le terme pour la présentation des demandes pour l'admission à la deuxième session de certification des compétences pour l'activité de médiateur interculturel. Les demandes transmises après le terme cité précédemment seront examinées, lors d'une nouvelle session dont la date est encore à définir.

La liste régionale publique des médiateurs interculturels œuvrant en Vallée d'Aoste est réalisée auprès de la Direction invalidité civile et assistance aux immigrés de l'Assessorat, et a le but de favoriser la diffusion de l'activité de médiation qui facilite les rapports et l'accès aux services de la part des citoyens immigrés.

L'avis public et la documentation (formulaire d'inscription, curriculum vitae standard original et autre) sont disponibles sur le site de la Région: www.regione.vda.it à la page *politiche sociali/assistenza agli immigrati*.

Samedi et dimanche la ville d'Aoste découvre la Millénaire

La Foire de Saint-Ours 2010 pendant le week-end

Samedi et dimanche avec la Saint-Ours.
Cela n'arrivait pas depuis 1999.

Onze ans, et maintenant - pour la 1010ème édition de la Foire la plus importante du Val d'Aoste – voilà donc le week-end le plus complet qui revient. Et si déjà la Saint-Ours amenait, à Aoste, des milliers de visiteurs durant les jours de travail également, c'est à croire que l'édition 2010 de la manifestation rentrera dans celle "des records".

« C'est sûrement un événement plus que jamais important – a dit l'assesseur aux Activités productives Ennio Pastoret – *et c'est pour cette raison que nous avons décidé d'apporter quelques petits changements pour permettre à tout le monde – exposants, public et force de l'ordre – de vivre une Foire de Saint-Ours plus sereine que jamais»*.

Le centre opérationnel de la foire sera déplacé dans l'ancienne imprimerie régionale rue de Lausanne, et un plan de dégagement de la neige a déjà été prévu.

«Nous ne voulons pas risquer d'arriver le jour de la Foire sans être justement préparés. –ajoute l'assesseur Pastoret – *On a étudié les informations mises à notre disposition et nous avons entrepris tout ce qu'il était possible de faire pour avoir une Foire de Saint-Ours sûre et tranquille»*.

Et les nouveautés ne manqueront pas non plus pour les visiteurs : l'Atelier place Chanoux – qui sera inauguré jeudi 28 janvier à 10h – sera plus grand pour permettre aux 74 professionnels d'exposer leurs œuvres.

Les artisans sont, au total, 1000 : treize en plus par rapport à 2009 en ce qui concerne le secteur traditionnel et plus de quarante écoles. Trente-sept exposants du secteur non traditionnel n'ont pas été sélectionnés pour la Foire cette année.

Autre changement par rapport à la dernière édition en ce qui concerne la cérémonie de remise des prix pour les artisans : elle sera faite samedi 30 janvier, à 19h, sur la place de l'église de Saint-Ours à la fin de la messe pour les artisans.

SUITE DE LA PAGE 1

A Aoste : vers les élections

homogènes par rapport à la majorité régionale, qui est formée par l'UV, « Stella Alpina » et Fédération Autonomiste, après que le Parti Démocratique a choisi d'en sortir en 2006, lors de l'élection de Luciano Caveri à la Présidence de la Région. Cette indication est particulièrement significative pour la Commune d'Aoste aussi, où ces trois mouvements font partie de la majorité sortante, à cause justement du poids de la ville dans le cadre politique régional.

La question se pose, cependant, de savoir si la coalition des trois mouvements est suffisante pour assurer un succès électoral et, en voie de conséquence, une administration efficace pour une réalité citadine qui en a un grand besoin ; ou bien s'il faut songer à l'élargir, et le cas échéant dans quelle direction, tenant compte d'une loi électorale que nous avons contribué à approuver, en tant que Mouvement, et qui favorise en Vallée d'Aoste aussi le bipolarisme à l'italienne. Pour raisonner correctement en termes politiques, il faut donc tracer un bilan de l'expérience administrative de ces dernières années. S'agissant d'une junte présidée par un unioniste, le jugement ne peut être que positif, confirmé par le fait que le syndic sortant a confirmé le même indicateur d'agrément de la part des citoyens, qu'il avait au moment de son élection, soit 57 %. L'équipe a donc travaillé, et les résultats de son travail ont été appréciés par les électeurs. Il s'agit de continuer sur le chemin de l'engagement, en améliorant les aspects qui peuvent être améliorés. A ce point de vue, il faut remarquer qu'il y a des domaines où des progrès peuvent être faits. Un exemple : le trafic. En dépit de la construction de ronds-points qui ont beaucoup amélioré la situation aux abords du centre ville, et malgré que l'administration ait engagé un *mobility manager* chargé, justement, de gérer ce problème, des criticités demeurent : les embouteillages sont fréquents, les rues piétonnes continuent d'être parcourues en long et en large par les camions et les fourgons des fournisseurs et par des cyclistes qui se prennent pour des piétons, et le projet de libération du trafic de la place de l'Arc d'Auguste est apparemment défunt, en laissant en héritage à l'administration à venir un pont qui, à l'heure actuelle, est plus nuisible qu'inutile. Autre domaine critique : les politiques sociales. Les récentes polémiques au sujet du changement des adjudicataires des services sociaux de la Commune nous interrogent (compte tenu aussi du travail constructif que les administrateurs unionistes d'hier et d'aujourd'hui ont développé dans ce domaine, tant au niveau communal que régional) sur la capacité et la volonté de l'administration sortante de mettre en valeur les ressources du territoire, conformément aux principes du Mouvement. Il y a le risque de gaspiller un patrimoine humain, social et professionnel dont la construction a coûté du temps et des sacrifices. Des questions analogues se posent aussi lorsqu'on apprend que la Municipalité a commandité une étude préliminaire, en vue du « plan stratégique », à une université piémontaise, alors que la ville est partie prenante des activités de l'Université de la Vallée d'Aoste.

Face à ces épisodes, qui dépassent le niveau administratif pour atteindre une signification politique, on a l'impression que, dans ces dernières années, la composante unioniste de l'administration ait été limitée dans son action et qu'elle n'ait pas pu exprimer pleinement sa vocation à mettre en application les choix qui devraient caractériser notre Mouvement en tant que défenseur et promoteur des intérêts locaux.

Je veux m'arrêter là. Les éléments de réflexion pour un choix conscient ne manquent pas. Le président Perron et le Comité fédéral, avant de prendre les décisions qui sont de leur ressort, ont voulu concerner directement les sections, et des réunions ont déjà eu lieu pour entendre l'avis de leurs représentants. C'est un parcours correct, qui permettra à chacun de prendre ses responsabilités et qui donnera la possibilité, au vu des résultats électoraux et surtout de leurs conséquences politiques, de prendre en compte la contribution que chacune d'entre elles a donnée dans le passé et aura donnée lors de ces élections.

Joseph Rivollin

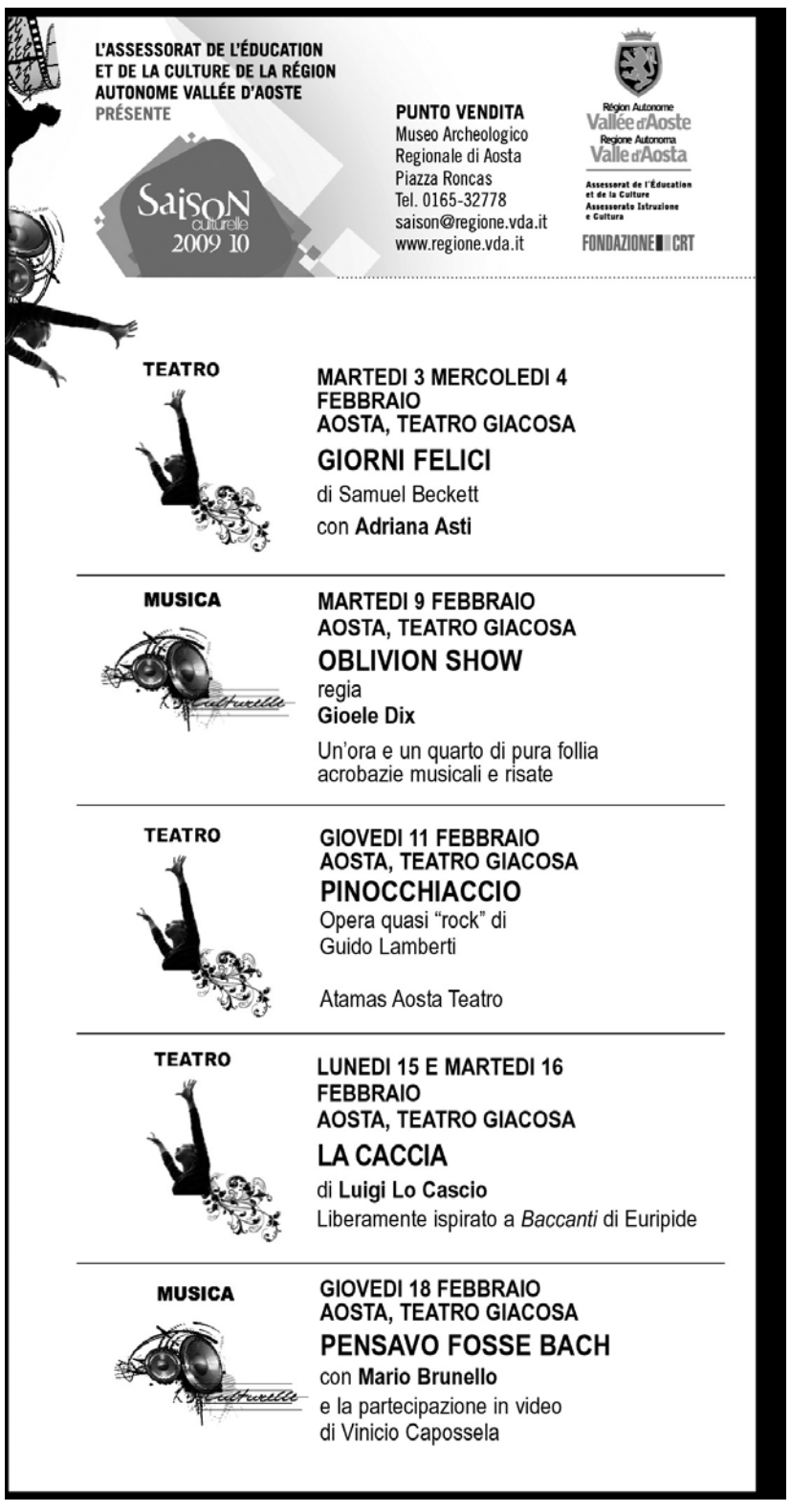

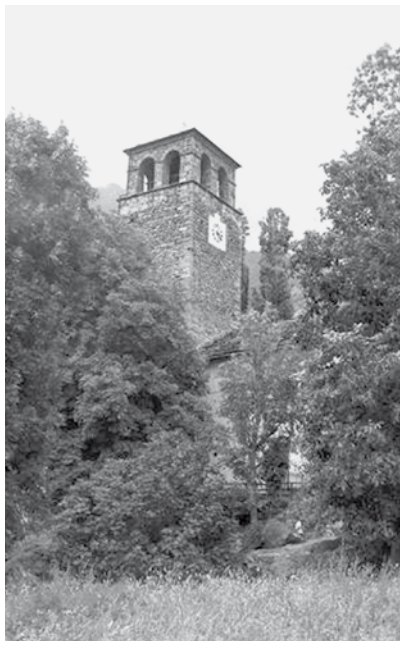

Perloz, Gian Carlo Stévenin laisse la porte ouverte à d'autres solutions

«Disponible, mais s'il y a des jeunes…»

Les habitants de Perloz seront également appelés dimanche 23 mai prochain à voter pour renouveler le Conseil communal. Il y a cinq ans, la liste «Autonomie communale» qui présentait Gian Carlo Stévenin comme syndic et Nevio Yeuillaz en tant qu'adjoint avait gagné la tournée électorale avec 197 voix contre les 153 du groupe «Ensemble pour le pays».
Après cinq ans de travail, la majorité sortante semble avoir les bons numéros pour se présenter à nouveau face à la population. Et Gian Carlo Stévenin devrait être encore le candidat syndic.
«J'ai donné ma disponibilité à la section de l'Union Valdôtaine de Perloz pour faire à nouveau le Syndic – dit Stévenin – *mais je veux aussi que les jeunes puissent participer activement au travail de notre Administration. S'il y a quelqu'un qui, dans notre Commune, partage nos idéaux et veut s'engager pour le bien de notre petite communauté, je lui laisse volontiers ma place».*
Ce n'est pas une tentative de revenir sur ses pas, mais plutôt une considération "générationnelle" qui, bien souvent, ne se réalise pas dans d'autres cas.
«Je ne suis pas très âgé – explique Stévenin – *mais pas trop jeune non plus. Les jeunes, et il y en a beaucoup dans notre section, sont l'avenir, et doivent avoir la possibilité d'apporter quelque chose à la communauté».* Mais prendre la «relève» de la part des jeunes n'est pas l'unique volonté de Stévenin.
«J'espère bien que les citoyens, au moment du vote, aient la possibilité de choisir parmi deux solutions ou plus – explique encore Gian Carlo Stévenin – *parce que les règles principales de la démocratie doivent permettre aux gens d'exprimer leur choix. Le rôle de l'opposition est également fondamental pour le bien-être de la Commune et de l'Administration : gouverner sans la possibilité d'être surveillés par d'autres personnes qui se sentent concernées n'est pas correct».*
Un Syndic qui veut une opposition, c'est assez rare de le trouver. Mais Gian Carlo Stévenin est aussi un premier citoyen qui sait reconnaître les mérites de son équipe de travail et l'importance des rapports avec les autres institutions.
«On ne serait pas honnêtes avec soi-même si l'on disait que les travaux réalisés pendant ces cinq dernières années ont été faits seulement grâce à notre travail. Une petite commune comme la nôtre n'a pas de grands moyens, et il est alors indispensable d'instaurer une bonne collaboration avec l'Administration régionale. Grâce aux rapports que nous avons su instaurer avec la Région, on a pu réaliser différents projets que nous avions présentés au début de la législature. Je pense, par exemple, à la mise en sécurité d'une grande quantité de "rus" sur nos terrains agricoles. C'est un travail difficile, que beaucoup de personnes ne voient même pas, mais qui sert à conserver la montagne dans de bonnes conditions ; et pour cela, je dois remercier l'Assessorat de l'Agriculture. Et encore, on est parvenu à ouvrir des routes pendant toute l'année comme c'est le cas de Nantey et Champ, deux petits villages qui, auparavant, avaient des difficultés à garder les liens avec le reste de la commune pendant les mois les plus durs de l'hiver. Bref, on a essayé de faire de notre mieux pour la Commune. J'espère que les citoyens sauront comprendre nos efforts, et que les personnes qui ne sont pas très présentes dans la réalité locale puissent se rapprocher de la vie de l'administration publique».

F.D.

GIAN CARLO STÉVENIN est syndic de la commune de Perloz depuis 2005. Élu il y a cinq ans sur la liste «Autonomie communale» avec 197 voix, Stévenin est, en outre, le premier Syndic de l'histoire de Perloz qui provient du village de la Tour d'Héréraz.
Marié et père de trois filles, Stévenin a commencé son expérience administrative en 1990 en tant que Conseiller communal, rôle qu'il a maintenu pendant quinze ans.
Le premier citoyen de la commune de Perloz aura 56 ans le 28 mars prochain : dans la vie professionnelle il est chef de chantier.
La commune de Perloz – moins de cinq cents habitants – est située à l'entrée de la vallée de Gressoney.
La Junte communale est composée bien sûr par le syndic Gian Carlo Stévenin, par son adjoint Nevio Yeuillaz et par les assesseurs Solange Soudaz (Culture), Ugo Fey (Agriculture) et Maurizio Rolland (Travaux publics).
Les autres Conseillers du groupe de majorité sont Albert Bréan, Ivana Chanoux, Gualtiero Perono et Aly Ugolino Gralino.

Saint-Nicolas, le syndic Bruno Domaine vient de terminer son troisième mandat

«Mon expérience au service de la Commune»

Après quinze ans, c'est le moment de laisser sa place à d'autres. C'est le raisonnement – compatible avec ce que prévoit la loi en la matière – que fait, en cette période, Bruno Domaine, le syndic de Saint-Nicolas depuis 1995. Une charge qu'il laissera au mois de mai à une autre personne : la section de l'Union Valdôtaine locale, avec les autres personnes qui en 2005 ont composé la liste "Pour le pays", a déjà trouvé la personne qui recevra l'héritage de Domaine. C'est le cas de Riccardo Vagneur, actuel syndic adjoint de la Commune du Grand-Paradis et qui sera le principal candidat aux élections du 23 mai prochain.
Vagneur candidat syndic d'une équipe qui pourrait être très similaire à celle qui a gouverné le pays durant ces cinq dernières années. Bruno Domaine devrait faire également partie de cette "expédition".
«Ce n'est pas de la démagogie, mais dans un pays de 330 habitants comme celui où je vis – explique Bruno Domaine – *il n'est pas facile de trouver toujours des personnes pour l'administration publique. Voilà pourquoi je voudrais rester dans l'équipe qui se présentera à nouveau aux citoyens dans quelques mois. Je pense que mon expérience du passé pourra être utile, et surtout que le travail accompli, ces dernières années, puisse continuer à l'avenir».*
Un travail – celui de cette dernière législature, mais aussi celui de ces quinze dernières années – qui fut assez important pour une petite communauté comme celle de Saint-Nicolas. Un pays *«de moyenne montagne, qui essaye de se réaliser également au niveau touristique»* explique encore le premier citoyen de la Commune. Depuis ces dernières années, différents efforts ont été accomplis dans ce sens : la mise à neuf de la piste de ski de fond – utilisable aussi la nuit – la création du site internet de la Commune et de son logo, ainsi que la cartographie détaillée des sentiers de la zone.
«On doit savoir utiliser nos atouts – dit encore Bruno Domaine – *et les sentiers sont sûrement l'une de nos particularités. Durant les années, avec beaucoup d'efforts de la part de la Commune, on a réussi à récupérer 90% des sentiers présents sur notre territoire. On a accompli un travail important, et quelques bénéfices sont déjà arrivés».*
Mais il n'est pas facile de faire du tourisme en cette période particulière, et dans une situation particulière comme celle de Saint-Nicolas. *«La crise a touché aussi les grandes stations, on ne pouvait pas penser s'en sortir sans problèmes. Malheureusement, l'un de nos quatre hôtels fermera prochainement ses portes».*
Le tourisme devient désormais toujours plus limité aux vacances de Noël et à quelques jours pendant l'été.
«Il est difficile de gérer la Commune dans ces conditions aussi – termine Bruno Domaine – *parce que les services comme l'aqueduc et le nettoyage des routes sont, en quelque sorte, viciés par ces changements de population pendant certaines périodes de l'année. En ce qui concerne les eaux, on a finalement terminé les travaux pour la réalisation d'un aqueduc central qui dessert la totalité des quinze hameaux de notre Commune qui, dans certains cas, étaient auparavant alimentés par des aqueducs fractionnels. On a réalisé aussi le nouveau pavage du chef-lieu, utile du point de vue touristique mais pratique et beau pour les résidents également. Nous avons essayé de donné de la vitalité à notre petite municipalité : j'espère bien que nous avons réussi à atteindre notre but».*

François Domaine

BRUNO DOMAINE est né, à Aoste, le 21 février 1964. Depuis quinze ans, il est le syndic de Saint-Nicolas : élu une première fois en 1995, il a été confirmé par deux fois en 2000 et 2005.
Pendant cette dernière législature, Bruno Domaine est aussi le président de la Communauté de Montagne du Grand-Paradis. Dans cette même Communauté de Montagne, il avait auparavant fait partie de la conférence des syndics à partir de 1995.
Son activité administrative a commencé avant son élection, il y a quinze ans : auparavant, de 1990 à 1995, Bruno Domaine faisait partie de la commission du bâtiment de la Commune.
Fiancé, il n'a pas d'enfants.
De sa Junte font partie aussi son adjoint Riccardo Vagneur, les assesseurs Teresio Cerlogne, Flavio Gadin et Davide Sapinet. Les autres conseillers faisant partie du groupe de majorité "Saint-Nicolas pour le pays" sont Fabrizio Béthaz, Roberto Domaine, Giuliano Iannino et Ivano Triglia.

Brusson, Junte et Conseil ont travaillé en totale harmonie

Plusieurs projets pour valoriser les ressources du territoire

« L'activité de ces cinq années *d'administration a été caractérisée par la volonté de valoriser les ressources qui sont présentes sur notre territoire communal ».* Voilà les traits caractéristiques de la dernière législature que le premier citoyen de Brusson Giulio Grosjacques met en évidence. «*On a fait des interventions afin que ces ressources, qui prises singulièrement étaient moins importantes, puissent ensemble devenir un atout pour l'épanouissement de notre pays et pour aider son développement».* En suivant cette optique, l'Administration communale a accompli plusieurs projets: du reclassement de la zone du bassin hydrique de la Centrale valdôtaine des eaux avec la construction d'une plage, à la valorisation du site minier de Ciamousira, de la restructuration du Château de Graines, à l'autorisation pour réaliser une recherche sur les eaux ferrugineuses afin de les exploiter pour une utilisation thermale. L'Administration a, en outre, contribué activement à la récupération de l'ancienne colonie Olivetti, qui s'apprête à devenir une structure sanitaire pour la réhabilitation, avec 80 places. «*Je crois que l'œuvre parmi les plus remarquables qu'on a réussi à achever est la définition du contentieux de Villa Ami, conclu avec l'acquisition de la partie qui n'était pas de propriété de la Commune* – souligne le Syndic en ne cachant pas un peu de sa satisfaction – *maintenant, on envisage de récupérer cet édifice afin que des activités sociales et des services sanitaires puissent y trouver leur place. En outre, le projet prévoit aussi quatre parkings, qui contribueront à la requalification du chef-lieu ».* En effet, il s'agissait d'un contentieux qui durait depuis trente ans et qui a été résolu grâce à des financements régionaux et européens. Du côté touristique, en analysant en particulier le domaine skiable, la Junte communale, en collaboration avec la société des pistes de ski, a modernisé la station de Brusson-Palasinaz, en y ajoutant de nouveaux équipements pour la neige artificielle et en reclassant l'actuelle. «*En ce qui concerne le ski de fond, on peut compter aujourd'hui sur un parcours d'environ 60 kilomètres, dont 12,5 km sont couverts par l'enneigement artificiel. Sur cette partie du parcours, au mois de mars, les athlètes de cette spécialité se disputeront les Championnats du Monde Militaires».* « *Nous avons pris aussi des décisions importantes pour le futur de notre pays* – rappelle Grosjacques – *le 30 décembre 2009, on a présenté au Gouvernement régional le texte définitif de la variation substantielle générale d'adaptation du Plan d'urbanisation général au Plan territorial paysagiste et à la loi régionale numéro 11/1998».* Pendant les mois prochains, l'Administration communale a un projet en chantier qui mise sur la restauration des biens du patrimoine ecclésiastique: «*En collaboration avec la Paroisse on est en train de définir des interventions de restauration de l'église de Saint-Maurice. Il s'agit d'une œuvre nécessaire vu qu'au mois d'octobre, plus précisément dimanche dix, se déroulera la messe solennelle à l'occasion du centième anniversaire de la naissance du chanoine Bréan ».* En conclusion, le Syndic parle de la collaboration avec la Junte et le Conseil: «*Je crois qu'on a bien travaillé ensemble. J'ai obtenu une très grande collaboration de la part des Assesseurs et des Conseillers. On a réussi à former une bonne équipe qui a poursuivi les mêmes objectifs en totale harmonie».*

Denis Falconieri

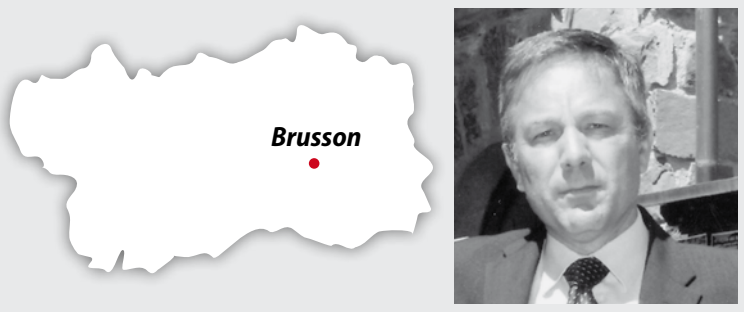

GIULIO GROSJACQUES est né, à Aoste, le 11 mars 1962. Il est séparé et a un fils de 21 ans. Ce n'est pas un syndic à plein temps: en effet, il est directeur d'entreprise et président de l'Arer, l'Agence régionale pour le logement.
Il entre au sein du Conseil communal de Brusson en 1990, lorsqu'il recouvre la charge d'assesseur aux Travaux publics jusqu'en 1995. A partir de 2000, et jusqu'en 2005, il fut chef de groupe de la minorité. Après les élections de 2005, il devient premier citoyen.
Actuellement, la Junte est composée par Elso Gérandin, syndic adjoint avec délégation à la Communauté de Montagne, Carlo Revil, assesseur aux Travaux publics et à l'Urbanisme, Diego Vuillermin, assesseur à l'Education et aux Services sociaux, Danilo Grivon, assesseur au Budget et à la Programmation et Elia Brean, assesseur à l'Agriculture et à la Protection civile.

Arvier, le syndic le plus «vieux» de la Vallée laisse sa place

Le nouveau candidat est Mauro Lucianaz

Après trente-cinq ans de service, le syndic le plus "vieux" du Val d'Aoste laissera sa place à quelqu'un d'autre. On parle bien sûr de Walter Riblan, premier citoyen de la commune d'Arvier depuis le mois de mai 1975. Ce sont les effets de la nouvelle loi électorale communale voulue et votée par le Conseil régional à l'automne dernier, mais la volonté également de Riblan de laisser le terrain après un si long militantisme au sein de l'administration publique. *«Le temps est venu pour que d'autres prennent ma place. Dans ces dernières années, on a tous travaillé dans la même direction, et je peux assurer que l'équipe qui se présentera au rendez-vous électoral du 23 mai est tout à fait capable de gérer administrativement un village comme celui d'Arvier. La section de l'Union Valdôtaine et le groupe des conseillers ont déjà parlé du candidat syndic qui sera présenté au printemps : c'est Mauro Lucianaz, qui peut se baser sur une expérience administrative et politique de très haut niveau».*
Pas de regrets, alors, pour Riblan. *«Je pense avoir donné tout ce que pouvais pour la Commune, et je suis convaincu qu'il y a d'autres personnes qui peuvent faire du bon travail pour Arvier. Je resterai à la disposition des anciens collègues pour quelques conseils, s'ils en ont besoin, mais ma présence au sein de la vie administrative se terminera au mois de mai».*
Après donc trente-cinq ans, Riblan prend sa "retraite". Mais avant de le faire, il est tout à fait disposé à faire une sorte de bilan de ce qui a été fait, ces dernières années, dans le village.
«Arvier est maintenant un village qui possède – dit le syndic Walter Riblan – *toute sorte de services : il y a la banque, il y a la poste, la pharmacie, une école élémentaire toute neuve, sans compter la communauté pour personnes âgées qui vient d'être restructurée. Arvier fut le premier village de notre région ayant une telle structure fonctionnelle. Et depuis quelques années, les nouvelles écoles nous ont permis d'augmenter l'offre des services adressés à nos citoyens : dans cette structure il y a une salle pour les conférences, outre aux classes pour les élèves. Nous avons tout ce qu'il faut».*
Et à l'avenir, il y aura deux autres investissements qui porteront leurs fruits et qui viennent de démarrer récemment. C'est le cas de la centrale hydroélectrique de Planaval, «*qui appartient à 80% à la commune et à 20% à des investisseurs privés et qui pourra produire de l'électricité pour la commune et faire économiser nos citoyens»* et d'un centre de bien-être qu'un projet "Leader" de l'Union Européenne voudrait construire dans le château de La Mothe.
C'est seulement un projet – conclut Walter Riblan – *mais il est déjà bien lancé».*

Né le 9 avril 1951, **WALTER RIBLAN** a été élu syndic d'Arvier pour la première fois en 1975 : il avait alors 24 ans, et il a réussi à se faire élire pendant sept fois consécutives.
Père de deux fils, Arsène et François, Walter Riblan est un fonctionnaire du syndicat des travailleurs valdôtains, le Savt.
Pendant ces trente-cinq années, en tant que premier citoyen de la commune de la haute vallée, Riblan a eu différents adjoints : l'actuel syndic adjoint, le dirigeant régional Fulvio Bovet, fait partie de l'équipe qui porte le symbole de l'Union Valdôtaine depuis dix ans. Les assesseurs sortants sont Christian Alleyson, Fausto Ballerini (qui est aussi le responsable des rapports avec la Communauté de Montagne Grand-Paradis) et Mauro Lucianaz. Font partie également du Conseil communal Manuel Barrel, Nella Chabod, Emilio Gex, Josianne Godioz, Elio Luberto, Jonny Martin, Gloriana Pellissier et Agostino Scalfi.

Errebi srl
dei fratelli Barmaverain

Fotovoltaico

Solare termico

Geotermico

Biomassa

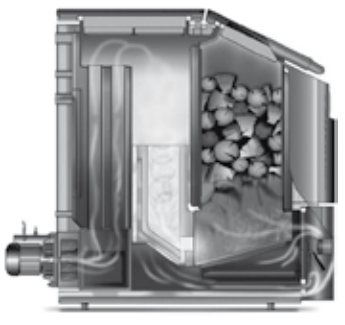

Siamo a
SAINT CHRISTOPHE
Loc. Grand Chemin 16
(vicino all'arena Croix Noire)

☎ 0165/261128
errebi.aosta@libero.it

Au départ de la robuste et solide campagne d'adhésion

Suivez Votre Cœur, adhérez à l'Union Valdôtaine

Les Unionistes ont choisi : l'image graphique qui sera utilisée pour la Carte d'adhésion 2010 et pour l'affiche de la relative campagne promotionnelle sera celle réalisée par Pier Francesco Grizi, dont le slogan est « Suivez Votre Cœur ». Comme les navigateurs du passé qui conduisaient leurs bateaux en suivant l'étoile du Berger, les Valdôtains sont ainsi invités à écouter les raisons qui viennent de leur cœur, à savoir l'amour pour la Vallée d'Aoste et pour ses traditions, en choisissant l'Union Valdôtaine. Suivre son cœur, signifie également s'engager avec passion pour la défense de l'autonomie et se battre pour le progrès.

« *Le concours a reçu une très bonne participation* – a commenté le président Ego Perron – *une formule qui a stimulé plusieurs graphistes à présenter leurs travaux, mais qui, en même temps, a impliqué les inscrits, étant appelés à exprimer leur préférence* ». Après la première sélection, faite par le jury du concours, beaucoup d'inscrits ont voté. Le classement a vu, donc, s'imposer l'affiche de Grizi, suivie de très près par celle Stephanja Calcagnile, « 1945-2010. Le temps passe, l'Union reste », tandis qu'à la troisième place s'est classée Elisa Avantey, avec « Envoie le bon message ». A l'occasion de la remise des prix, vendredi 22 janvier dernier, en présence de tous les organes de presse, le président du Mouvement a aussi présenté la campagne d'adhésion 2010.

« *Nous allons commencer une campagne robuste et solide. Après 65 ans, l'Union Valdôtaine est un grand mouvement populaire, enraciné sur le territoire, toujours protagoniste de la vie politique de notre Région. Nous cherchons des personnes qui, en adhérant à l'Union Valdôtaine, veulent s'engager à accomplir quelque chose pour la Vallée d'Aoste. Des personnes qui, en mettant à disposition leur intelligence, leur énergie et leur temps, portent leurs idées et leurs expériences, en enrichissant ainsi notre Mouvement* ».

« *Militer dans l'Union Valdôtaine* – a continué Ego Perron – *signifie trouver de l'espace pour se faire entendre, pour s'exprimer et se rendre utile à la Vallée d'Aoste. Notre Mouvement fait de la formation, avec les cours de politique, de l'information, avec le nouveau site Internet qui sera présenté dans les prochains jours* ».

Ensuite, le président Perron a tourné son regard vers les élections municipales du mois de mai, en faisant un clin d'œil aux jeunes : « *Elles constituent une occasion de renouvellement sur le territoire. On doit lire la limite des trois mandats de façon positive : en effet, des personnes nouvelles pourront faire partie de la machine administrative et l'Union est en train de favoriser ce processus en essayant, même à travers ses Sections, d'être un lieu de confrontation et d'élaboration politique* ».

Denis Falconieri

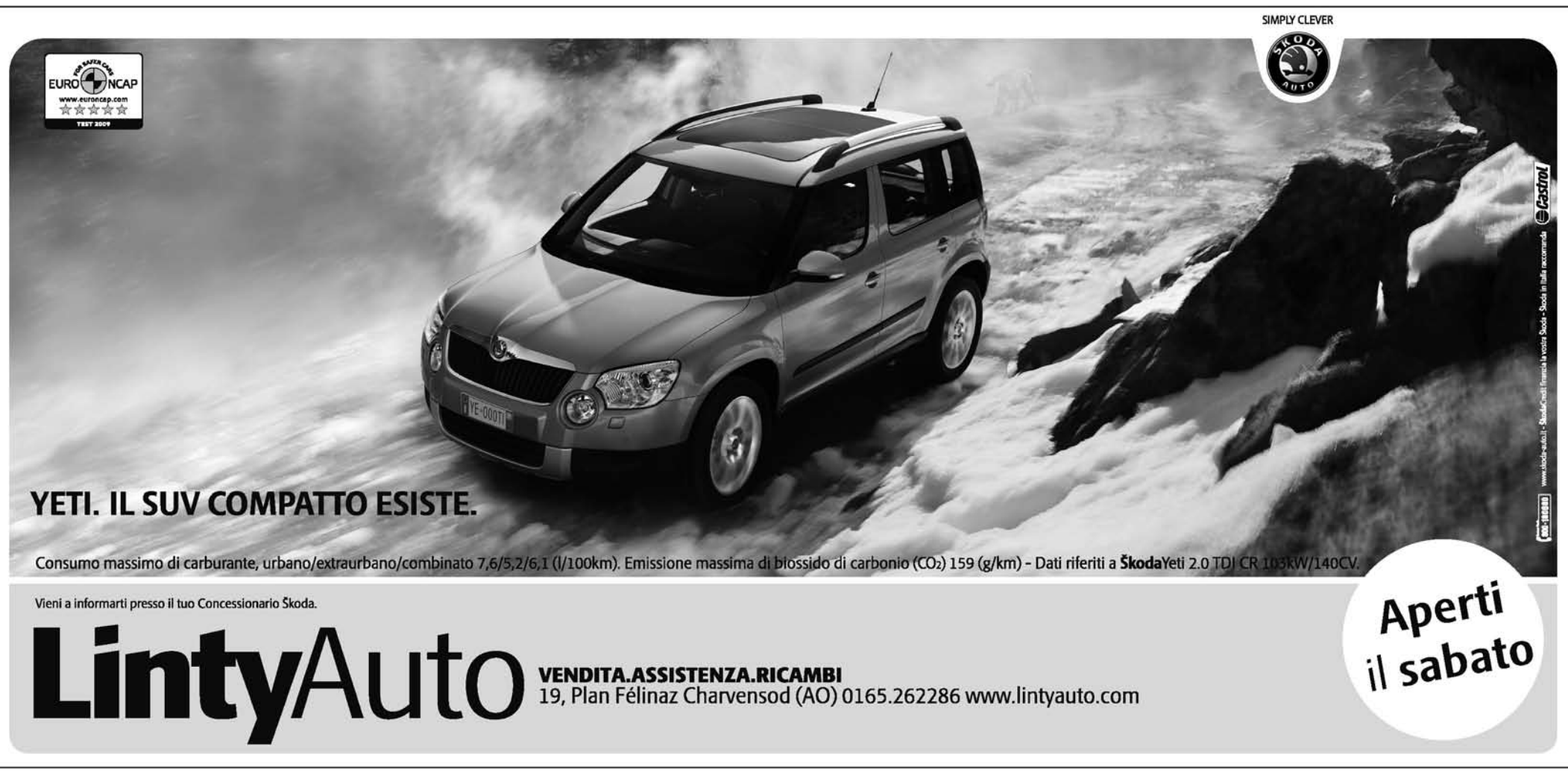

La présidente de l'Entraide des Femmes Valdôtaines s'est éteinte jeudi dernier

Anna Bioley n'est plus

Anna Bioley, la présidente de l'Entraide des Femmes Valdôtaines, s'est éteinte après une longue maladie dans la soirée de jeudi 21 janvier dernier, à l'âge de 58 ans.
Journaliste et professeur, ayant une maîtrise ès Lettres, elle exerçait sa profession d'enseignante auprès de l'Institut Professionnel Régional.
Mais sa vie était pleine d'un tas d'autres choses : secrétaire générale de l'Irrsae de la Vallée d'Aoste, Présidente de la Librairie Valdôtaine, coordinatrice du projet international "Pax Linguis", Présidente adjointe du Conseil régional pour la Condition féminine.
Et encore, ancienne présidente de la section de l'Union Valdôtaine de Roisan et membre du Savt (Syndicat Autonome des Travailleurs Valdôtains). Anna était une femme merveilleuse qui a consacré toute sa vie à sa famille, à son travail, à ses amis, mais surtout, à l'Union Valdôtaine.
Elle a travaillé pour l'Entraide jusqu'à la fin de ses jours, et même pendant la dernière période de sa vie, Anna Bioley a toujours pensé aux femmes Valdôtaines et aux nombreux projets que l'Entraide était en train de soutenir.
Quelques jours avant son départ, elle avait même convoqué un collaborateur pour discuter des problèmes concernant l'un des projets de l'Entraide.
Un exemple concret de courage, d'engagement, de discipline et d'amour envers les amies et surtout envers le travail de l'association féminine qu'elle avait le plaisir et l'honneur de représenter.
Anna était une femme forte, granitique, qui a combattu avec courage et fierté une bataille néfaste avec la maladie qui l'avait agressée, la première fois, il y a une quinzaine d'années.
Elle connaissait la maladie, la tristesse et la douleur, et c'est pour cette raison qu'au mois d'octobre dernier, elle avait été désignée comme Présidente de la section régionale de la "Lega Italiana contro il dolore".
Une femme courageuse, un exemple important pour toute la collectivité.
L'assesseur régional à l'Education et à la Culture Laurent Viérin a voulu également lui rendre hommage.
«*Le nom d'Anna Bioley restera gravé dans l'histoire de la culture valdôtaine, en mémoire de l'énergie qu'elle a consacrée à ses idéaux, la défense de la langue française, du patrimoine et de l'autonomie de la Vallée d'Aoste.*
Je voudrais notamment rappeler son extrême sensibilité à cet égard et son engagement sans faille en faveur de la francophonie: témoigne du soutien qu'elle a apporté dernièrement au projet de création d'une petite bibliothèque francophone dans la paroisse de Notre-Dame de Fatima de Koungheul, à Kaolack, au Sénégal».
Anna Bioley laisse son mari, l'ingénieur Claudio Crétier, ses deux filles Chantal et Aline et ses petits-enfants Cesare et Lavinia, qui est née le 19 décembre dernier.

DÉCÈS

La section de l'Union Valdôtaine de Saint-Christophe

a la tristesse d'annoncer le décès de

Monsieur
Guido GIACHINO
âgé de 72 ans

La communauté unioniste de Saint-Christophe présente ses condoléances les plus sincères à sa femme Lorenzina, à son fils Corrado, notre assesseur communal ainsi que membre du Comité de la section, à sa fille Elena avec Livio, à sa belle-fille Daniela, à ses très adorés petits-enfants Marco, Prisca et Laurent, à son frère Angelo, à sa belle-sœur Aurelia, à son beau-frère Alessandro, à ses neveux ainsi qu'aux parents et aux amis.

NAISSANCE

La section de l'Union Valdôtaine de Verrès

a la joie d'annoncer la naissance de

Matilde GIOVANZANA

qui est venue réjouir le foyer de notre membre et conseiller communal Stefano et de Daniela Challancin.
La communauté unioniste de Verrès présente aux heureux parents ses plus vives félicitations et à la petite Matilde ses meilleurs vœux de bonheur et de prospérité.

La section de l'Union Valdôtaine de Donnas

organise le

DÎNER ANNUEL DE LA SECTION

Samedi 6 février au restaurant «Enfant prodige»

20h: vin d'honneur – Suivra le dîner

Le prix du dîner est fixé à 25,00 euros.

Veuillez confirmer votre participation,
dernier délai, le jeudi 4 février en vous adressant à:
Siège périphérique de Pont-Saint-Martin
Silvio Bastrentaz 0125/1969000 – union.basval@fastwebnet.it;
Fabio Marra 338/8275675;
Walter Chenuil 335/6462706;
Emiliano Vuillermoz 348/9146844.

Nous vous attendons avec votre famille,
ainsi que tous les sympathisants que vous désirez inviter.

Dans le cadre des manifestations de la II[ème] FÊTE D'HIVER

les sections de l'Union Valdôtaine de la Basse Vallée

organisent

UN TOURNOI DE FOOT à 5
au Palais des Sports de MONTJOVET
réservé aux Sections de l'Union Valdôtaine.

Les équipes devront être composées de 10 membres au maximum.
Les frais d'inscription sont fixés à 60,00 euros.

Les inscriptions devront parvenir, dernier délai, le 12 février 2010 au:
Siège Central: tél.: 0165/235181
Siège de Pont-Saint-Martin: tél.: 0125/1969000 - 320/6649162

DÉCÈS

La Section de l'Union Valdôtaine de Roisan,
le Siège Central de l'Union Valdôtaine,
le Groupe UV du Conseil régional,
le Comité Fédéral de l'Union Valdôtaine
et la rédaction du Peuple Valdôtain

ont la tristesse d'annoncer le décès de

Madame
ANNA BIOLEY

Tous les Unionistes présentent leurs condoléances
à son mari Claudio Crétier, à ses filles Chantal et Aline,
à ses petits-enfants Cesare et Lavinia,
à son beau-fils ainsi qu'à toute sa famille.

Pennazio Pession s.n.c.

- Ferramenta
- Utensileria
- Giardinaggio
- Idraulica
- Elettricità
- Colori e vernici
- Casalinghi
- Abbigliamento e calzature antinfortunistica

Regione Brenlo, 3 - 11100 AOSTA
☎ 0165 554471 - e-mail: fpession@gmail.com

Le coin du dialogue

Andrea Rosset

Dialogue, confrontation, échange. Autant de mots qui sont essentiels, qui trouvent tout leur sens au sein du débat démocratique, qu'il concerne la population, une assemblée, un mouvement ou encore un groupe politique.
Ces mots sont encore plus importants pour un mouvement politique comme le nôtre qui trouve sa force dans son enracinement sur tout le territoire de notre petite patrie. Un enracinement qui est traduit bien entendu par les nombreuses sections de l'Union Valdôtaine, par les administrateurs communaux unionistes mais aussi, ne l'oublions pas, par les Conseillers régionaux qui peuvent et doivent se faire les interprètes des volontés, des besoins, des nécessités des Valdôtains pour ensuite les transmettre aux plus hautes instances du pouvoir.
Dialogue, confrontation, échange. Des actions qui débouchent inévitablement sur une diversité d'idées qui peut parfois faire peur ou créer des tensions au sein d'un mouvement politique comme le nôtre ; des actions qui ont peut-être parfois manqué au sein de l'Union Valdôtaine. J'en conviens, il n'est certes pas facile de concilier ce foisonnement d'opinions mais il est important que ces dernières soient écoutées, discutées et respectées car il en va de la crédibilité démocratique de notre mouvement.
Je suis personnellement ouvert à toutes les suggestions. C'est pourquoi je dois dire – tout en étant un Unioniste ayant une sensibilité un peu plus à droite – que je comprends les déclarations de Madame Diémoz à l'occasion du Congrès car les alliances effectuées avec la gauche, si l'on regarde certaines expériences qui ont donné de bons résultats. Tout comme je comprends aussi l'éditorial du Trésorier Chabod qui dit de ne pas avoir honte d'un choix à droite. Pensons à toutes les solutions possibles mais toujours en respectant les règles du dialogue au sein de notre mouvement et en tenant compte que c'est le groupe qui valorise l'individu et pas le contraire.
Je voudrais conclure ce « coin du dialogue » – notre Chef de Groupe Diego Empereur a été bien inspiré en donnant ce nom à cet espace – en donnant acte à une ouverture majeure, à tous les niveaux, au débat et à la confrontation en ce début d'année 2010. J'en suis heureux car les chantiers importants pour le futur de notre Vallée sont nombreux : relance du Casino, Hôpital Umberto Parini, sortie de la crise économique, etc.
J'encourage notre mouvement et gouvernement à continuer sur cette voie du dialogue qu'ils ont entrepris pour le bien de la Vallée d'Aoste et des Valdôtains.

Approbation du projet de loi par le Conseil de la Vallée

Gestion unique pour le Casino et le Grand Hôtel Billia

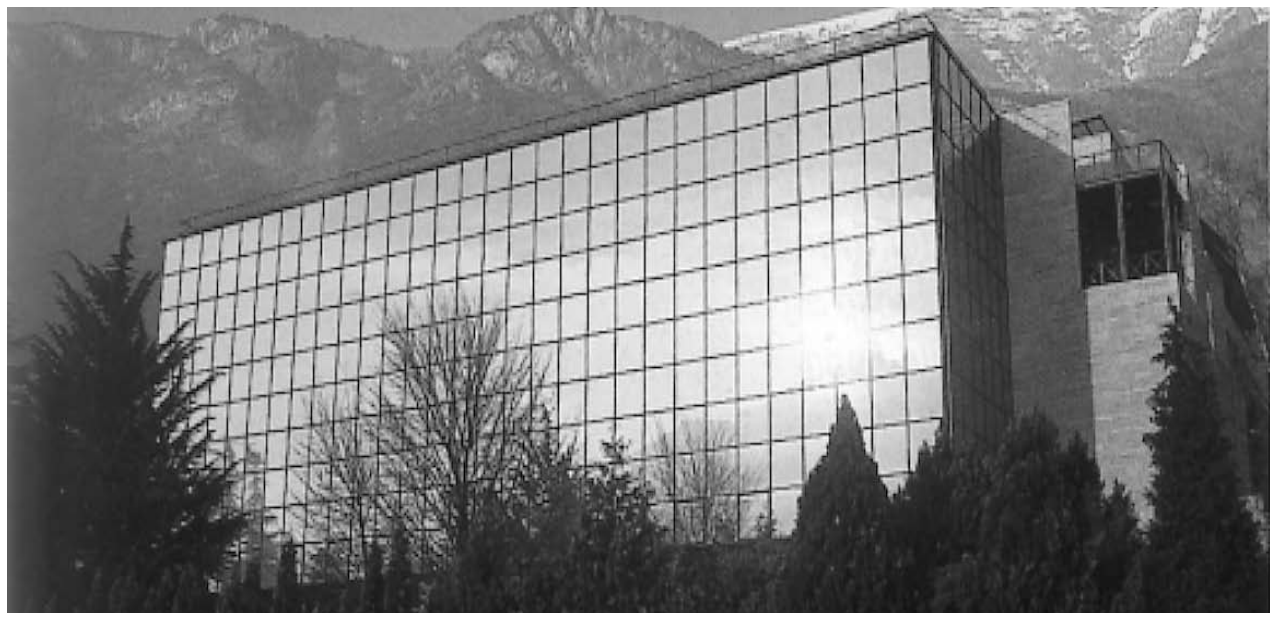

Le Conseil de la Vallée a récemment approuvé le projet de loi *« Lignes directrices pour l'optimisation et la relance des stratégies de développement du Casino et du complexe d'entreprise Grand Hôtel Billia de Saint-Vincent. Modifications de la loi régionale n° 36 du 30 novembre 2001 (Constitution d'une société par actions pour la gestion du Casino de Saint-Vincent) »* par 22 voix favorables, 3 contraires (Vallée d'Aoste Vive/Renouveau) et 7 abstentions (Parti Démocratique et Il Popolo delle Libertà).
C'est le Chef de Groupe et Président de la Commission *Essor économique*, Diego Empereur, qui a été le rapporteur de ce texte.

Conseiller Empereur, les lignes directrices pour la relance du Casino et du Grand Hôtel Billia ont été récemment approuvées par le Conseil de la Vallée. Parmi les nouveautés, la Société de gestion du Casino créée en 2001 regroupe désormais et le Casino et le Grand Hôtel Billia. Il s'agit là d'une modification substantielle qui permettra d'avoir un seul plan de relance…

« Avec cette loi, l'Administration régionale aura à faire à un interlocuteur unique pour toutes les activités qui se dérouleront dans le complexe composé par le Casino et le Grand Hôtel Billia. Cette opération, qui est active depuis le 1 janvier 2010, a pour base la complémentarité des deux activités qui étaient jusque là séparées au niveau de la gestion. La Casino nécessite d'une structure hôtelière pour exprimer ses potentialités et, d'autre part, le Grand Hôtel Billia trouve, par rapport à la nécessité d'hébergement et de services hôteliers exprimée par les clients du Casino, une condition essentielle pour opérer. Le Plan de développement du Casino et la nouvelle stratégie de relance du Grand Hôtel Billia ont sans aucun doute été conçus de manière intégrée et tiennent compte des nécessités des deux entreprises et de leurs exigences communes. La configuration que nous avons connu jusqu'il y a peu a cependant comporté dans le passé des situations ne convergeant pas d'un point de vue stratégique et commerciale, ce qui a eu pour effet de pénaliser les résultats dans leur globalité. »

Quels sont les résultats attendus d'une telle modification ?

« D'un point de vue pratique, la situation précédente comportait des difficultés organisationnelles, bureaucratiques et de procédures pour la mise en application des programmes relatifs aux deux activités. L'objectif de cette loi est donc de simplifier, à travers une action consistante de rationalisation et d'optimisation, le cadre général du complexe de Saint-Vincent afin de lui donner une unité en termes de lignes directrices et de gestion.
Les résultats attendus par cette opération concernent l'amélioration de la gestion des atouts patrimoniaux et des relations contractuelles aujourd'hui existantes entre les deux entreprises, la rationalisation et une plus ample coordination des plans d'activité réciproques, ainsi qu'une plus importante rapidité décisionnelle. Il faut aussi dire que la nouvelle structure juridique rendra la gestion unitaire des plans d'investissement plus souple. »

Au cours des auditions qui ont eu lieu en IV^ème Commission *Essor économique*, dont vous êtes le Président, les organisations syndicales avaient demandé aux membres de cette même Commission quels effets auraient eu cette fusion. Pouvez-vous nous dire ce qu'il en est ?

« Il s'agit effectivement d'une question qui a été posée lors des auditions. Il est nécessaire de réaffirmer à ce sujet que la gestion sera unique mais avec deux contrats différents, en fonction du domaine de compétence des employés (Casino ou structure hôtelière). Cet aspect a fait, lui aussi, l'objet d'études afin que la fusion entre les deux sociétés puisse aboutir aux résultats attendus. »

Mardi 26 janvier 2010, à Rome

Conseil Etat-Régions de l'Arc Alpin

Une réunion du Conseil Etat-Régions de l'Arc Alpin plutôt décevante puisqu'elle n'a duré que quelques minutes ce mardi 26 janvier 2010 à Rome.
En effet, la réunion qui prévoyait de nommer le nouveau Président en la personne de l'Assesseur de la Région Veneto, Oscar De Bona – succédant ainsi à notre Conseiller régional Luciano Caveri –, n'a pas pu avoir lieu pour des questions d'interprétation d'ordre juridique du règlement de fonctionnement du Conseil. Tout comme il n'a pas été possible, pour les mêmes raisons, d'aborder l'autre point à l'ordre du jour, à savoir la définition du nouveau périmètre détaillé du territoire italien en application de la Convention des Alpes.

« Je crois qu'il est nécessaire de faire le point de la situation sur le fonctionnement du Conseil dont la dernière réunion remonte, malheureusement, à trois ans puisque nous n'avons pas réussi depuis lors – toujours pour des raisons de règlements – à obtenir une séance valable. » a commenté Luciano Caveri qui s'est déplacé à Rome pour prendre part à la réunion.
Et notre Conseiller régional de préciser : *« Je voudrais rappeler que le Conseil Etat-Régions de l'Arc Alpin naquit pour faire en sorte que le système régional et la démocratie locale participent à la mise en application de la Convention des Alpes, en s'exprimant en particulier sur l'action conduite par l'Italie et sur les divers protocoles mis en place et qui n'ont d'ailleurs jamais été ratifiés par le Parlement italien. Nous sommes face à une sorte de* vacatio-legis *et d'impossibilité de fonctionnement du Conseil dont il faut débattre très rapidement pour éviter que la Convention des Alpes ne soit privée d'une bonne partie de la base juridique nécessaire et que le Conseil soit dans l'impossibilité de pouvoir s'exprimer sur des thèmes importants pour les Alpes. En qualité de Président sortant j'écrirai au Gouvernement pour signaler la gravité de la situation que nous sommes en train de vivre. »*